

# Orthophonie

## ORTHOPHONIE ET IMPLANT COCHLEAIRE

## ORTHOPHONIE ET JARDIN D'ENFANTS SOURDS

## ORTHOPHONIE ET NOURRISSONS

## ORTHOPHONIE ET RETARD DE LANGAGE ORAL ET/OU ECRIT

## ORTHOPHONIE ET IMPLANT COCHLEAIRE

### A L'INSTITUT SAINT PIERRE

Les patients sourds porteurs d'un implant cochléaire bénéficient d'une prise en charge en orthophonie intensive en séjour de 3 jours consécutifs selon des rythmes établis influencés par la durée de port de l'implant et l'évolution des capacités auditives. Le but de cette prise en charge est l'adaptation du patient à cette prothèse implantée sophistiquée qui demande de nombreux réglages.

L'orthophoniste propose :

Un travail de discrimination-reconnaissance auditive quantifié par des tests dans des situations de plus en plus proches de la vie quotidienne :

- Discrimination des éléments fondamentaux constitutifs du son ( intensité, hauteur, fréquence, timbre, rythme..),
- Discrimination et reconnaissance des bruits du quotidien, de syllabes, de mots, de phrases,
- Travail dans le bruit, reconnaissance de la musique, travail à distance grâce à des logiciels créés par les orthophonistes de l'établissement en lien avec des firmes ou des chercheurs.

Une éducation thérapeutique concernant :

- La surdité et ses conséquences dans l'acquisition du langage et de la parole,
- Les moyens de communication ( LPC, français signé, &hellip;),
- L'évolution des capacités auditives et leurs conséquences sur la scolarisation ou l'insertion professionnelle,
- Le développement des nouvelles technologies de l'audition,
- La maintenance du matériel.

Ces réunions spécifiques permettent des échanges entre parents et patients enfants, adolescents, ou adultes ayant des causes diverses de surdité, de durée différentes de port de la prothèse. Des rencontres/échanges de point de vue entre les concepteurs et les utilisateurs.

L'orthophoniste travaille en étroite collaboration avec les régleurs du CHU Gui de Chauliac-Montpellier et avec les équipes suivant le patient au plus près de leur domicile. Elle reçoit des étudiants en Orthophonie et en Master d'audiologie.

## ORTHOPHONIE ET NOURRISSONS

Troubles de l'oralité. Qu'est-ce que c'est ?

Troubles des fonctions liés à la bouche pouvant avoir un impact à plus ou moins long terme sur : la succion, la déglutition, l'alimentation, la communication, le cri, la parole, le langage.

Les troubles de l'oralité du nourrisson sont fréquents et d'origines diverses.

Ils peuvent être dû :

- À des anomalies congénitales de la succion,
- Des pathologies digestives ou extra-digestive ( altération faim satiété, catabolisme inflammatoire, intolérance alimentaire, dyspepsie),
- Des pathologies acquises (brûlures, infections tumeurs, etc.),
- Des pathologies psychogènes (anorexie infantile, etc.),
- Une nutrition artificielle prolongée.

L'orthophoniste intervient dans le service de Pédiatrie-secteur des nourrissons pour une prise en charge et un accompagnement parental favorisant la reprise alimentaire dans un échange de plus en plus naturel entre le parent et l'enfant.

## **ORTHOPHONIE ET JARDIN D'ENFANTS SOURDS**

Les enfants sourds accueillis au jardin d'enfants spécialisés sont pris en charge en orthophonie en séances individuelles et en séances de groupe. Les enfants de quelques mois à 6 ans, sont répartis en fonction de leur âge et de leur niveau de langage dans des groupes sur des demies journées.

L'orthophoniste travaille en étroite collaboration avec les intervenants sur l'ISP (Le médecin, le pédo-psychiatre, l'éducatrice de jeunes enfants, la psychologue et la psychomotricienne) et les intervenants extérieur en assistant aux réunions d'intégration dans les écoles, dans les crèches et autres structures.

Elle propose un travail permettant :

### Après des enfants

- de développer l'appétence à la communication.
- des activités sensori-motrices mettant en jeu les potentialités de l'enfant dans les domaines de la communication, l'audition, la phonation, l'articulation, l'observation, l'imitation, l'expression.
- . *Education auditive* : entraînement à l'écoute, à l'utilisation des appareils auditifs ( prothèses, implant cochléaire),
- . *Articulation et Parole* : Utilisation de la méthode verbo-tonale et de la DNP (Dynamique Naturelle des la Parole),
- . *Langage* : travail dynamique et d'imprégnation à l'aide du FCSC (Français Complété et Signé et Codé) et progressivement le langage Parlé Complété)

### Après des parents :

- Information sur la surdité,
- Echanges sur les activités effectuées, sur la vie de l'enfant en famille,
- Projet et bilans d'évolution de l'enfant